

Conseil communal de Vully-les-Lacs

Rapport de la commission de gestion sur les comptes 2018 de la Commune de Vully-les-Lacs

La commission de gestion a analysé le rapport détaillé de l'auditeur, BDO, des comptes communaux 2018, Bilans comparés au 31 décembre 2018, Comptes par nature 2018, Tableau des investissements et Engagements hors bilan et ententes intercommunales. Nous avons établi une liste de questions complémentaires que nous avons soumises à la municipalité. Le 17 juin une délégation de la commission de gestion a vu le responsable des Finances, François Haenni, la boursière Marlène Biedermann et le syndic, Blaise Clerc. La commission a reçu des réponses satisfaisantes à toutes nos questions.

Quelques éléments relevant :

Rubrique 9206.02 - La présence au passif du bilan du don de Fr. 45'000.— mentionné par le syndic dans le rapport de gestion, constitue une réserve comptable pour les dépenses actuelles et futures relatives au projet « cabinet médical » - montant d'ores et déjà reçu.

Versement d'un montant de Fr. 86'000.— relatif à un décompte de novembre 2014 émanant du Syndicat des Roches était pendant (cf. comptes 2017), montant encore ouvert en 2018. Finalement cette somme résultera en une perte comptable sur débiteurs en 2019 (clôture du Syndicat des Roches en mai de cette année).

Rubrique 11.310.30 - Augmentation du budget communication – plus du double que budgété – réside dans la réalisation de deux nouveaux projets : a) Enquête de satisfaction b) Journal de la commune (honoraires – prestations horaires).

Rubrique 162.314.40 – Entretien des sentiers pédestres - Budget 2018 Fr. 10'000.— - Dépenses effectives 2018 à zéro – le retard dans la réalisation des panneaux est dû à un problème logistique et finalement ce projet sera finalisé cette année encore.

Rubrique 3513.14.10 – Augmentation du coût de l'entretien courant de la salle polyvalente Budget 2018 Fr. 25'000.— - Dépenses effectives 2018 Fr. 58'000.— – résulte de la réparation/du remplacement de tous les stores de la salle côté Broye suite aux déprédations survenues au cours des années (Fr. 21'000.—).

Rubrique 3519.390.10 – Augmentation du coût de la conciergerie de l'EPK - + Fr. 30'000.— par rapport à 2017 – réside dans le remplacement de deux arrêts maladie de longue durée.

Rubrique 42.318.54 – Plan communal d'affectation - Budget Fr. 75'000.— - Dépenses à zéro – aucun retard expérimenté dans ce projet – simplement la facturation Team+ pour 2018 n'a débuté qu'en 2019. Prochaine réunion relative à ce projet mercredi 19 juin 2019.

Rubrique 52 - Instruction publique – Règlement/participation aux camps de ski élèves de Vully-les-Lacs – notre commune soutien ce concept - conformément à la

décision de l'ASIA la participation exigible de la part des parents s'établit dans la fourchette Fr. 10.— à Fr. 16.— ce qui correspond aux repas qui ne sont pas pris à domicile.

Après analyse détaillée des comptes la commission a reçu des réponses claires et pleinement satisfaisantes à ses questions par M. François Haenni et Mme Marlène Biedermann. La maison BDO, fiduciaire, après examen succinct précise que rien ne laisse à penser que les comptes communaux ne soient pas conformes aux lois en vigueur. Nous tenons à féliciter la boursière et son équipe pour le bon travail fourni.

Pour faire son analyse, la commission a comparé les comptes 2017 et 2018 ainsi que le budget 2018 ; son travail de contrôle a été effectué sur base des chiffres présentés dûment vérifiés par la fiduciaire BDO mandatée par la municipalité.

D'une manière générale nous mettons en évidence un compte de fonctionnement équilibré avec un revenu de Fr. 86'102 supérieur aux dépenses.

Total des charges : CHF 18'422'369

Total des revenus : CHF 18'508'471

L'endettement net par habitant s'est encore réduit et passe de Fr. 3'340 à Fr. 2'344.

La commune se situe nettement en-dessous de l'endettement moyen par habitant des communes vaudoises. La commission constate qu'il y a de la place pour des grands projets et investissements ces prochaines années. La marche d'autofinancement a presque doublé et à nouveau dépassé les 3 mios. Les raisons de l'augmentation sont expliquées dans le rapport de la municipalité.

Notre travail de contrôle a été effectué par analyse des chiffres présentés. Nous partons du principe que la fiduciaire mandatée par la municipalité a vérifié cet exercice comptable ce qui est confirmé par le rapport BDO du 7 mai 2019.

Remarque finale : Nous trouvons la gestion financière de notre commune excellente. De manière générale, les choses sont assez claires et bien formulées. Encore une fois, nous faisons de gros amortissements extraordinaires et remplissons des fonds de réserve pour des dizaines de milliers de francs. Le revenu supplémentaire lié aux impôts est une bonne surprise. Nous constatons également que malgré la baisse, plusieurs fois annoncée, des demandes de permis de construire et les chiffres des taxes raccordements nous démontrent le contraire.

Les membres de la commission de gestion:

1. René Fluri

2. Alexandre Bardet

3. Geneviève Bardet Leresche

4. Julien Bessard

5. Claude Besson

6. Christian Genilloud

7. Philippe Loup

Chabrey, le 18 juin 2019